

■ **Télegibloux S.A.**, à Vuisternens-en-Ogoz, la construction et l'exploitation de tous systèmes d'antennes collectives, etc. (FOSC du 06.04.1984, p. 1220). Nouveau but: la construction et l'exploitation de tous systèmes d'antennes collectives ou de tout autre système de transmission haute fréquence, notamment d'un système d'antennes à l'usage des communes du Gibloux et environs. Elle peut effectuer toutes opérations industrielles, commerciales ou financières ayant un rapport direct ou indirect avec le but social, notamment acquérir, exploiter et aliéner des immeubles. Elle a également pour but l'étude, la recherche, l'obtention, l'exploitation direct ou indirecte, la cession de tous brevets, licences, procédés, modèles ou marques se rapportant à l'objet social. Statuts entièrement révisés le 12.12.2001. Restriction de transmissibilité des actions. Administration: Müller Marie-Thérèse, administratrice, a démissionné, sa signature est radiée. Müller André, président inscrit, devient administrateur unique, avec signature individuelle. Réviseur: Fiduconsult SA, à Fribourg.
Journal no 70 du 10.01.2002
(00297596 / CH-217.0.133.370-7)